

Compte-rendu

Comité de Programmation

Jeudi 7 et mercredi 13 novembre · Carcès



LEADER

en Provence Verte Verdon Sainte-Baume



Ordre du jour

du jeudi 7 novembre - Carcès

1. **Changement de membre du comité de programmation – collège privé**
2. **Examen pour avis d'opportunité de 12 projets de l'AAP1 – fiche-action 3**
AAP1 ouvert le 17 juin 2024 – clôturé le 16 septembre 2024.
Une enveloppe FEADER indicative de 277 000 € a été votée pour ce premier AAP.

PARTICIPANTS

Prénom NOM	Intervenant au comité de programmation en qualité de...	Titulaire ou suppléant	Participation
COLLÈGE PUBLIC			
Michel GROS	Président SM Provence Verte Verdon et PNR Ste Baume Maire de La Roquebrussanne	Titulaire	X
Franck PERO	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Bras	Suppléant	
Jérémy GIULIANO	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire du Val	Titulaire	
Nicole RULLAN	Élue Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Correns	Suppléante	X
Catherine DELZERS	Élue Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Adjointe au Maire de Brignoles	Titulaire	
Serge LOUDES	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Châteauvert	Suppléant	X
Romain DEBRAY	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire d'Entrecasteaux	Titulaire	
Jean-Luc BONNET	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Vins-sur-Caramy	Suppléant	X
Eric AUDIBERT	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Montfort-sur-Argens	Titulaire	X
David CLERCX	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Camps-la-Source	Suppléant	
Laurent MEAUME	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Adjoint au Maire de Ginasservis	Titulaire	
Christian GHINAMO	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire d'Esparron	Suppléant	
Catherine VENTURINO GABELLE	Élue Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Barjols	Titulaire	
Bernard DE BOISGELIN	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Saint-Martin de Pallières	Suppléant	
Jacques PAUL	Élu PNR de la Sainte-Baume Maire de La Celle	Titulaire	
Marie-Pierre EMERIC	Élue PNR de la Sainte-Baume Adjointe au Maire de Garéoult	Suppléante	
Carine PAILLARD	Élue PNR de la Sainte-Baume Maire de Plan d'Aups	Titulaire	
Sophie LE METER	Élue PNR de la Sainte-Baume Adjointe au Maire de Saint-Maximin	Suppléante	
Patrice TONARELLI	Élu PNR de la Sainte-Baume Maire de Rougiers	Titulaire	
Jean-Raymond NIOLA	Élu PNR de la Sainte-Baume Élu commune de Pourcieux	Suppléant	
Hélène VERDUYN	Élue PNR de la Sainte-Baume Maire de Signes	Titulaire	
Robert DELEDDA	Élu PNR de la Sainte-Baume Adjoint au Maire de la Cadière d'Azur	Suppléant	
Christian OLLIVIER	Élu PNR de la Sainte-Baume Adjoint au Maire de Roquevaire	Titulaire	X
Claude FABRE	Élu PNR de la Sainte-Baume Adjoint au Maire de Saint-Zacharie	Suppléant	

Prénom NOM	Intervenant au comité de programmation en qualité de...	Titulaire ou suppléant	Participation
COLLÈGE PRIVE			
Marc BASACCO	Conseil de parc du PNR de la Sainte-Baume	Titulaire	
Frédéric CORNILLE	Conseil de parc du PNR de la Sainte-Baume	Suppléant	X
Marie-Noëlle VARLET	Conseil de parc du PNR de la Sainte-Baume	Titulaire	X
Yves TRAVERSARI	Conseil de parc du PNR de la Sainte-Baume	Suppléant	
Emma IHDENE	Chambre de Commerce et d'Industrie du Var	Titulaire	
Jean-Jacques BREBAN	Chambre de Commerce et d'Industrie du Var	Suppléant	
Michel MERLY	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var	Titulaire	
Jean-Marcel GIOFFREDO	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var	Suppléant	
Patrick TOCHOU	Chambre d'Agriculture du Var	Titulaire	
Claude ROSSIGNOL	Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône	Suppléant	
Florent VICAIRE	Les Jardins de Carrawam	Titulaire	X
Christian BRAYER	Lycée d'Enseignement Agricole Privé Provence Verte	Suppléant	
Karine VICIANA	Maison Régionale de l'Eau	Titulaire	X
Michel DE BOISGELIN	Les amis du jardin de Saint-Martin – Cathédrale souterraine	Suppléant	
Pierre DE RIBEROLLES	Association Provence Verte Solidarités UDV	Titulaire	X
Servanne DECHAUX	Fédération départementale Familles rurales du Var	Suppléante	X
Anne-Pauline CHIGNAC	Green Concept Environnement	Titulaire	
Mélissa ABES	Observatoire Astronomique itinérant Stellarius	Suppléante	X
Sophie JOANNET	Association VEGA	Titulaire	
François FIL	Accorderie Provence Verte	Suppléant	
Mikaël SCHNEIDER	Association Ecoscience Provence	Titulaire	
Pascal MAYOL	Conseil environnement indépendant	Suppléant	X
Karine BOULOT	Collectif NOUS	Titulaire	X
Christophe DELPUECH	La Courtoise Ressourcerie	Suppléant	
Christophe LEVEQUE	Collaborative Energy	Titulaire	X
Olivier COLOMBANO	Association Les vins de Bandol	Suppléante	

Techniciens et Partenaires		
Prénom NOM	Présent(e) à la réunion en tant que...	Participation
Emmanuelle LASSEE	Directrice du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon	X
Frédéric FAISSOLLE	Directeur du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume	X
Georges BOTELLA	Elu Conseil Régional SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur	
Fabienne EVANS	Service Biodiversité, Parcs et Territoires Ruraux – Conseil Régional SUD PACA	X
Canelle CARLES	Chargée de mission LEADER en Provence Verte Verdon Sainte-Baume	X
Carole FRULIO	Chargée de mission FSE - Service Europe - Conseil départemental du Var	X
Sophie DUBUS	Responsable du Pôle Europe - Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	
Laura MORISI-GUIRAL	Chargée de mission Europe - Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	
Marie-Laure PERRAULT-LECONTE	Chargée de mission LEADER en Provence Verte Verdon Sainte-Baume	X
Antoine BARLATIER	Chargé de mission LEADER en Provence Verte Verdon Sainte-Baume	X
Myriam PERNICE	Chargée de communication LEADER en Provence Verte Verdon Sainte-Baume	X

Sur la foi de la feuille d'émargement soumise en début de séance, 16 membres ont participé à la réunion, dont 15 membres votants composés de 6 membres du collège public et 9 membres du collège privé.

Les conditions de quorum sont donc réunies, permettant ainsi à ces membres de délibérer valablement.

Introduction de la séance

M. Gros, au titre de Président du GAL Provence Verte Verdon Sainte-Baume, ouvre la séance par un mot de bienvenue et remercie l'ensemble des membres du comité pour leur présence.

Il salue la présence de Carole Frulio, qui représente le Conseil départemental du Var et présente le premier point à l'ordre du jour.

1. Changement de membre du comité de programmation – collège privé

Karine VICIANA, qui remplace Catherine Nicolas, se présente.

Vote à l'unanimité.

L'équipe technique prend le relais pour détailler le deuxième point à l'ordre du jour et faire plusieurs rappels :

- ⇒ Un rappel sur le contexte de l'appel à projets avec :
 - Le circuit d'un projet LEADER
 - Les règles financières
 - Le budget
 - La stratégie du GAL

- ⇒ Le déroulé de la séance du jour et les outils du comité de programmation
 - Le contenu du dossier de séance
 - Le planning des présentations du jour avec les montants demandés
 - Les modalités de vote avec l'introduction du boîtier de vote
 - Rappel sur les conflits d'intérêts
 - La grille d'analyse des projets
 - Les critères de sélection
 - Rappel des objectifs de la fiche-action 3

Les présentations des porteurs de projets commencent.

2. Examen pour avis d'opportunité de 12 projets de l'AAP1 – fiche-action 3

AAP1 ouvert le 17 juin 2024 – clôturé le 16 septembre 2024.

Une enveloppe FEADER indicative de 277 000 € a été votée pour ce premier Appel à projets.

Fiche action 3

Améliorer la qualité de vie et renforcer le lien social par une offre de services adaptés et la valorisation des patrimoines

Heure passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100%	Aide publique 80%	Auto-financement 20%	FEADER 80%	Contrepartie Nationale (CPN) 20%
9h30	Conservatoire Méditerranéen Partagé	Le REPPER	34 840 €	27 872 €	6 968 €	22 297,60 €	5 574,40 €
Questions/Remarques du Comité de programmation				Réponses du porteur de projet			
Comment avez-vous intégré le phénomène du changement climatique ?				L'objectif du projet est de conserver le patrimoine et de pouvoir voir avec les étudiants du lycée comment réagissent les plants face au stress hydrique notamment. Ce sera donc fait au niveau du suivi de la collection.			
Il est indiqué que vous prévoyez de mettre une haie, est-elle déjà installée, sera-t-elle installée avant ?				Le LEAP a demandé un financement pour cette plantation de haie.			
Une embauche est-elle prévue ?				C'est Claire Mignet qui assurera le suivi et la coordination du projet. Les frais salariaux présentés dans le dossier sont ses frais à elle.			
Des suites sont-elles prévues ? Quelles sont les autres perspectives scientifiques ? Et, au plan économique, est-ce qu'il y a un développement de la filière prévu ?				Nous sommes sur un temps long qu'est celui de l'arboriculture. Nous faisons partie du réseau national Prunus. L'objectif du ministère est d'organiser et d'identifier des structures pour pouvoir porter ces études scientifiques. Sur le plan économique, la relance de la prune de Brignoles est en cours. Il y a un intérêt des acteurs économiques d'avoir un « matériel » sain.			
Comment gérer la pression urbaine et la pollution à St Maximin pour ces plantations ?				Les parcelles sont sécurisées par un accord entre le LEAP et la commune de Saint-Maximin. Dans la mesure où il n'y a pas d'objectif alimentaire, seulement une vocation de conservation génétique et patrimoniale, l'enjeu de la proximité de l'infrastructure autoroutière est plus relatif.			
En tant qu'agriculteur, pourra-t-on accéder à la collection ?				Oui, c'est exactement l'idée.			
Eléments portés au débat :							
Le projet correspond à la stratégie locale de développement. Mais la démarche a déjà été initiée sur la thématique il y a plusieurs années et a déjà été soutenue par le programme LEADER.							
Avis service Région : Favorable							
Prévention du risque de conflit d'intérêt				Nicole RULLAN est en situation de conflit d'intérêt. Elle sort de la salle et ne participe ni au débat ni au vote.			
Nombre de présents ayant voix délibérante				10			
Nombre de votes défavorables				5			
Nombre d'absentions				1			
Nombre de votes favorables				3			
Nombre de votes favorables avec réserves				1			
Avis d'opportunité							
Le Comité de Programmation a émis un AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE concernant le projet.							

Heure passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100%	Aide publique 80%	Auto-financement 20%	FEADER 80%	Contrepartie Nationale (CPN) 20%
10h00	Atchoum Mobilité Village	La mobilité solidaire en milieu rural	56 662 €	45 329,60 €	11 332,40 €	36 263,68 €	9 065,92 €

Questions/Remarques du Comité de programmation	Réponses du porteur de projet
Pourquoi avez-vous fait le choix de ces communes du nord du territoire?	Ce choix répond à un besoin significatif par le territoire, ici via une association partenaire d'Atchoum qui est à Saint Julien. L'association a rencontré des communes de ce territoire qui sont très intéressées par le service.
Les dépenses présentées correspondent-elles à la mise en place du dispositif seulement ?	Il s'agit d'un budget de mise en place effectivement, pour financer l'organisation, la formation, la visibilité du service. Pour assurer la pérennité, on a un modèle économique avantageux, puisque nous n'avons pas de véhicule ni de conducteur à financer. A cela s'ajoute le fonctionnement de la plateforme, lui aussi avantageux, puisque plus elle fonctionne, moins elle coûte cher.
Quels sont les revenus de l'association ?	Les revenus : des subventions pour l'association. Le passager paie 0.32 ct / km au conducteur. Cela lui est reversé directement par l'association. Des tickets mobilité sont achetés par des communes, CCAS, etc. pour que certains passagers puissent payer par ce biais. La MSA par exemple en a acheté.
Est-ce qu'il y a un coût incombant aux communes ?	Non, pour la mise en place, il n'y a pas de coût incombant aux communes. Pour ce projet, la subvention LEADER financerait la quote-part d'Atchoum.

Eléments portés au débat :

Il y a un enjeu du développement de services de mobilité sur le territoire. Le comité se questionne sur le modèle économique du service proposé par l'association, et notamment sur le financement des frais salariaux par la suite (post LEADER). Aussi, lorsque les communes sont éloignées des centres d'intérêt, il y a une problématique du coût pour le passager.

Avis services Région : Favorable.

Prévention du risque de conflit d'intérêt	Aucun membre votant
Nombre de présents ayant voix délibérante	11
Nombre de votes défavorables	7
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes favorables	3
Nombre de votes favorables avec réserves	1

Avis d'opportunité
Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE** concernant le projet.

Heure passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100%	Aide publique 80%	Auto-financement 20%	FEADER 80%	Contrepartie Nationale (CPN) 20%
10h30	Eventail Event	Take over festival	32 400 €	25 920 €	6 480 €	20 736 €	5 184 €
Questions/Remarques du Comité de programmation				Réponses du porteur de projet			
Quel type d'art est représenté dans votre festival ?				Il s'agit d'artistes locaux dans les domaines de la musique, de la danse et des arts visuels. Lors du dernier évènement, beaucoup de personnes que la Mairie n'arrive pas à toucher habituellement sont venues, avec une grande diversité en termes de tranche d'âge et d'habitude quant à la participation aux évènements communaux.			
Renouvellerez-vous l'événement ? Si oui, comment le financerez-vous ?				Cette année on fait un test avec une seule journée d'événement. Nous comptons avec LEADER gagner des partenariats, qui permettraient de financer l'organisation de l'événement par la suite. Nous espérons également générer des recettes.			
Votre budget ne mentionne pas de recettes liées à la restauration... ?				Les recettes mentionnées comprennent le snack, le bar, et la vente de t-shirt (tous ces postes étant gérés par l'association pour optimiser les recettes).			
Vous voulez organiser l'événement avec des artistes locaux, mais y en a-t-il assez pour se renouveler d'année en année ? Et comment les identifier ?				Oui, à titre professionnel je suis régisseur de spectacles et je rencontre très régulièrement des artistes locaux. Nous fréquentons aussi régulièrement des évènements locaux qui sont autant d'occasions de rencontrer de nouveaux artistes.			
Éléments portés au débat :							
Le projet semble abouti, la présentation est claire et exhaustive. Il est important d'organiser des actions avec et pour les plus jeunes. Le partenariat de l'association Eventail Event avec la Mairie est intéressant.							
Avis services Région : Favorable avec réserves (le cadre de LEADER ne semble pas le mieux adapté).							
Prévention du risque de conflit d'intérêt				Aucun membre votant			
Nombre de présents ayant voix délibérante				11			
Nombre de votes défavorables				4			
Nombre d'abstentions				0			
Nombre de votes favorables				6			
Nombre de votes favorables avec réserves				1			
Avis d'opportunité							
Le Comité de Programmation a émis un AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE concernant le projet.							

Heure passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100%	Aide publique 80%	Auto-financement 20%	FEADER 80%	Contrepartie Nationale (CPN) 20%
11h00	Maison Régionale de l'Eau	Immersion, scénographie de culture scientifique sur les rivières à Barjols	124 801,60 €	99 841,28 €	24 960,32 €	79 873,02 €	19 968,26 €
Questions/Remarques du Comité de programmation				Réponses du porteur de projet			
La partie de l'exposition avec la réalité virtuelle sera-t-elle présente ?				Oui			
L'exposition sera-t-elle temporaire ?				Non, ce sera une installation pérenne.			
L'entrée sera-t-elle libre et gratuite ?				Oui. Elle ne sera payante que s'il s'agit d'une visite guidée sur commande, mais ce sera libre et gratuit dans la plupart des cas.			
Les locaux appartiennent-ils à l'association ?				Non, l'association a un bail avec la Mairie de Barjols.			
Comment l'énergie est prise en compte et l'entretien du matériel ?				Ce sont des iodes qui consomment très peu d'électricité. Nous n'avons pas rencontré de problème d'entretien jusqu'à maintenant.			
Quel est le financement actuel de la Maison Régionale de l'Eau ?				60% autofinancement – 40% subvention (Région, Département du Var, Agence nationale de l'Eau)			
Un financement de la commune est mentionné dans le dossier, à quoi cela correspond-il ?				Il s'agit d'un financement hypothétique pour l'instant, qui est actuellement à l'étude, avec notamment des dossiers déposés dans le cadre du programme Petites villes de demain.			
Eléments portés au débat :							
<p>La Maison Régionale de l'Eau est un acteur reconnu et son exposition est très qualitative. L'exposition a déjà bénéficié de beaucoup d'argent public. Le budget du projet est très élevé au regard de l'enveloppe disponible pour cet appel à projets. Les dépenses de travaux devraient incomber à d'autres dispositifs.</p>							
Avis services Région :							
Favorable avec réserves : il serait dommageable que cette exposition, ainsi que le matériel de sensibilisation produit par la MRE pour l'UICN, demeurent inutilisées. Toutefois, son installation de façon permanente dans les locaux de la MRE pose des questions, notamment du point de vue de la gestion.							
Prévention du risque de conflit d'intérêt				Aucun membre votant			
Nombre de présents ayant voix délibérante				11			
Nombre de votes défavorables				7			
Nombre d'abstentions				0			
Nombre de votes favorables				2			
Nombre de votes favorables avec réserves				2			
Avis d'opportunité							
Le Comité de Programmation a émis un AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE concernant le projet.							

Heure passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100%	Aide publique 80%	Auto-financement 20%	FEADER 80%	Contrepartie Nationale (CPN) 20%
11h30	Denis Caviglia	La mémoire des humains qui peuplent nos territoires	32 570 €	26 056 €	6 514 €	20 844,80 €	5 211, 20 €
Questions/Remarques du Comité de programmation				Réponses du porteur de projet			
Le matériel dont vous demandez le financement est-il spécifiquement dédié au projet ?				Non, c'est du matériel qui pourra servir par la suite.			
Les films seront-ils duplicables ?				Oui. Ils seront distribués sous forme numérique aux mairies et autres.			
Les droits sont-ils libres ?				Oui. Ce projet-là me tient à cœur parce que j'ai envie que les générations futures s'en servent, les droits seront libres pour les personnes du territoire.			
Qui allez-vous interviewer ?				Des artisans, agriculteurs, apiculteurs... des passionnés. J'ai par exemple déjà interviewé une personne qui coupe du cade et fait des statues avec. Ou un paysan poète qui fait des poèmes en provençal... ce sont des gens intarissables.			
Comment allez-vous sélectionner les personnes interviewées ?				Je vais m'appuyer sur le Parc (j'ai déjà fait ça pour les portraits des acteurs du PNR, j'ai travaillé avec Aude, la chargée de communication du Parc). Le choix se fait sur <ul style="list-style-type: none"> - Le lien des personnes avec le territoire, - La façon dont les personnes traitent le territoire - L'aisance des gens devant la caméra. 			
Quand les trois films sortiront-ils ?				Fin 2027. Les trois films sortiront en même temps.			
Éléments portés au débat :							
Le sujet de la mémoire des acteurs du territoire est intéressant. Le format ne semble pas très adapté à une diffusion grand public (réseaux, internet, etc.), et la diffusion ne semble pas avoir été anticipée de manière claire. Le projet ne paraît pas suffisamment innovant pour être accompagné par LEADER.							
Avis services Région : Favorable.							
Prévention du risque de conflit d'intérêt				Aucun membre votant			
Nombre de présents ayant voix délibérante				11			
Nombre de votes défavorables				7			
Nombre d'abstentions				0			
Nombre de votes favorables				1			
Nombre de votes favorables avec réserves				3			
Avis d'opportunité							
Le Comité de Programmation a émis un AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE concernant le projet.							
Pause déjeuner et séance-photos des membres du comité de programmation							

Heure passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100%	Aide publique 80%	Auto-financement 20%	FEADER 80%	Contrepartie Nationale (CPN) 20%
13h30	La Tresse	Lancement d'un Journal de Proximité Numérique et Papier en Milieu Rural	30 206 €	24 164,80 €	6 041,20 €	19 331,84 €	4 832,96 €

Questions/Remarques du Comité de programmation	Réponses du porteur de projet
Actuellement, comment est-ce financé ?	Quelques communes nous laissent faire des photocopies, et sinon c'est sur fonds propres. Nous irons chercher de nouveaux partenariats.
Comment est organisée la distribution aujourd'hui ?	La distribution se fait en bénévolat et médiathèques via la version numérique et quelques exemplaires papier. L'idée est d'avoir de nouveaux relais et que le journal reste gratuit.
Avez-vous envisagé de vous rapprocher d'autres journaux qui existent déjà sur le territoire ?	Oui, c'est notre démarche systématique. Et si demain il y a d'autres possibilités de mise en commun, ce sera fait. Le mouvement des tiers-lieux est très fort sur le territoire et nous y participons, en travaillant ensemble.
Comment récupérez-vous les informations dans les villages ?	Nous avons dans quasiment chaque village des « porte-voix » qui nous indiquent les informations. L'objectif est d'étendre ces partenariats et porte-voix et que M. Clause coordonne le tout.
Pour les impressions, vous pourriez vous tourner vers les communes et les médiathèques pour diminuer le budget. Avoir une version papier est intéressant, mais que pensez-vous de relayer les informations aux communes, pour qu'elles soient diffusées sur leurs sites internet et aient une portée plus importante ?	Oui, le numérique est prévu. Et pour l'impression, l'idée serait de passer par un imprimeur.

Eléments portés au débat :

Le comité se questionne sur la valeur ajoutée de ce nouveau journal par rapport à des supports déjà existants (de type bulletin municipal ou autre).
La ligne éditoriale manque de clarté.
Le développement durable ne semble pas pris en compte dans la conception du projet.

Avis services Région : Favorable avec réserves (le modèle financier permet-il de pérenniser ce journal ?)

Prévention du risque de conflit d'intérêt	Chris LEVEQUE est en situation de conflit d'intérêt. Il sort de la salle et ne participe ni au débat ni au vote.
Nombre de présents ayant voix délibérante	10
Nombre de votes défavorables	8
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes favorables	1
Nombre de votes favorables avec réserves	1

Avis d'opportunité
Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE** concernant le projet.

Heure passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100%	Aide publique 80%	Auto-financement 20%	FEADER 80%	Contrepartie Nationale (CPN) 20%
---------------	-------------------	--------	--------------------------	----------------------	-------------------------	---------------	-------------------------------------

14h00	Phylogenia	Aménagement du Musée de Dinosaurés de Fox-Amphoux	52 401,40 €	41 921,12 €	10 480,28 €	33 536,90 €	8 384,22 €
Questions/Remarques du Comité de programmation				Réponses du porteur de projet			
Quel est le budget actuel ? Et comment financerez-vous un Equivalent Temps Plein ensuite ?				L'association ne compte que des bénévoles actuellement. Le musée est gratuit et nous voulons qu'il le reste. Reste à charge de l'association 10 000 € / an pour financer le poste du saisonnier, qui se fera notamment via du mécénat. Aujourd'hui nous n'avons des visites que par le « bouches à oreilles ». Si l'on communique, nous atteindrons beaucoup plus de public.			
Comment êtes-vous intégrés dans le circuit touristique via les Offices de Tourisme ?				Nous avons déjà été contactés par les Offices de Tourisme, mais nous ne pouvons pas suivre en termes d'ouverture. Le Musée de Quinson nous connaît, et n'attend que nous puissions ouvrir davantage.			
Comment pérenniserez-vous l'activité du musée après la subvention ?				L'idée de la subvention est pour pouvoir se lancer.			
Est-ce que les locaux actuels qui vous sont prêtés seront suffisants si vous vous développez ?				Les locaux sont grands (dans une ancienne cave coopérative). Pour l'instant on a encore du potentiel.			
Éléments portés au débat :							
Un membre du comité de programmation mentionne que l'association a récemment participé à une journée de la science à l'occasion de laquelle elle a rencontré un très grand succès. Il paraît très important de conserver le patrimoine local sur le territoire.							
Avis services Région : Favorable.							
Prévention du risque de conflit d'intérêt				Aucun membre votant.			
Nombre de présents ayant voix délibérante				11			
Nombre de votes défavorables				2			
Nombre d'abstentions				1			
Nombre de votes favorables				8			
Nombre de votes favorables avec réserves				0			
Avis d'opportunité							
Le Comité de Programmation a émis un AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE concernant le projet.							

Heure passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100%	Aide publique 80%	Auto-financement 20%	FEADER 80%	Contrepartie Nationale (CPN) 20%
14h30	Association POC Marseille	Parcours artistique, inter-communal et à mobilité douce d'installations artistiques naturelles dans un environnement urbain. Valorisation des ressources humaines et matérielles et touristique du territoire.	44 900 €	35 920 €	8 980 €	28 736 €	7 184 €
Questions/Remarques du Comité de programmation				Réponses du porteur de projet			
Quelle articulation existe-t-il entre votre projet artistique et le plan climat par exemple, qui organise déjà des interventions (le Groupe Régional d'Experts Climat étant cité dans la présentation de votre projet) ?				Non, les communes n'ont pas évoqué le plan climat, donc le lien n'est pas prévu à ce jour.			
Comment les communes ont-elles été choisies ?				Nous avons envie de sortir de Marseille. Nous avons initialement une proposition du Département de faire un projet dans le domaine de FontBlanche ; projet qui a été finalement abandonné. Certains membres de l'association connaissent Pourrières et Rians.			
A propos d'art éphémère, quelle durabilité pour le projet ? Et quid de la problématique de l'entretien des communes qui récupèrent les œuvres ?				Quand il s'agit de pierre ou de bois ce n'est que relativement éphémère, certaines œuvres durent dans le temps. Les communes sont généralement contentes de récupérer les œuvres.			
Avez-vous essayé des approches pour du mécénat via des fondations par exemple ?				Cela nous est déjà arrivé, mais c'est très compliqué.			
Eléments portés au débat :							
Le parcours proposé manque de cohérence géographique. Les partenariats locaux ne semblent pas assez développés. Le comité se questionne sur la durabilité de ce projet et la responsabilité incombant aux communes, suite au projet, en termes d'entretien.							
Avis services Région : Favorable avec réserves (quelle est la durabilité de ce type d'installation ?).							
Prévention du risque de conflit d'intérêt				Aucun membre votant.			
Nombre de présents ayant voix délibérante				11			
Nombre de votes défavorables				10			
Nombre d'abstentions				0			
Nombre de votes favorables				0			
Nombre de votes favorables avec réserves				1			
Avis d'opportunité							
Le Comité de Programmation a émis un AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE concernant le projet.							

Heure passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100%	Aide publique 80%	Auto-financement 20%	FEADER 80%	Contrepartie Nationale (CPN) 20%
15h00	Les Intimists	Les façonniers de Provence	11 297,36 €	9 037,89 €	2 259,47 €	7 230,31 €	1 807,58 €
Questions/Remarques du Comité de programmation				Réponses du porteur de projet			
Qui seront les artisans sélectionnés et dans quelle zone se trouveront-ils ?				La zone c'est le périmètre du Groupe d'Action Locale. On en sélectionnera des nouveaux, d'autres avec de l'expérience. Des personnes qui travaillent la céramique, le bois, des artistes...			
Allez-vous les sélectionner avec l'aide des organismes ou tout seul ?				Avec leur aide, s'ils le veulent bien.			
Pourquoi avoir choisi le format capsule ?				C'est un format plus intéressant pour la diffusion sur les réseaux sociaux.			
Ce sera des artisans ou des artisanes ?				Les deux !			
Éléments portés au débat :							
Il s'agit d'un travail artistique qualitatif. Le format de capsules est pertinent pour la diffusion sur les réseaux.							
Avis services Région : Favorable.							
Prévention du risque de conflit d'intérêt				Aucun membre votant.			
Nombre de présents ayant voix délibérante				11			
Nombre de votes défavorables				0			
Nombre d'abstentions				0			
Nombre de votes favorables				11			
Nombre de votes favorables avec réserves				0			
Avis d'opportunité							
Le Comité de Programmation a émis un AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE concernant le projet.							

Heure passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100%	Aide publique 80%	Auto-financement 20%	FEADER 80%	Contrepartie Nationale (CPN) 20%
15h30	Commune de Correns	Convention citoyenne locale	50 000 €	40 000 €	10 000 €	32 000 €	8 000 €
Questions/Remarques du Comité de programmation			Réponses du porteur de projet				
Comment allez-vous vous assurer que la masse critique sera atteinte ? Qu'il y aura assez de citoyens pour avoir des résultats probants ? Serait-il envisageable de mener cette démarche avec d'autres villages avoisinants ?			Environ 30 personnes seront tirées au sort pour participer à la démarche. Ils représenteront les catégories d'âge, de sexe, etc. Les écoles seront également associées. C'est une expérimentation amenée à être reproduite au niveau de la Communauté d'Agglomération Provence Verte par exemple si cela fonctionne.				
Est-ce que des commissions seront créées pour faire des propositions ?			Pas dans un premier temps car 30 personnes sont concernées seulement. La Commission nationale du débat public enverra une personne pour évaluer les résultats via un questionnaire avant et après la convention.				
Comment seront évalués les progrès et les résultats dans le suivi ?			Les projets passés à Correns qui avaient été élaborés en commun ont toujours été un succès (passage collectif au bio, repas bio et locaux de la cantine). En tant qu'élus, nous devons donner les informations pour que les citoyens puissent réfléchir et décider par eux-mêmes.				
Eléments portés au débat :							
De par son engagement historique en termes de développement durable, la commune de Correns est une terre propice à ce type d'expérimentation. Il s'agit d'un projet très innovant, c'est une première française pour un village en milieu rural. Cette expérimentation pourrait profiter au territoire via du partage d'expérience avec les communes avoisinantes.							
Avis services Région : Favorable.							
Prévention du risque de conflit d'intérêt				Nicole RULLAN et Pascal MAYOL sont en situation de conflit d'intérêt. Ils sortent de la salle et ne participent ni au débat ni au vote.			
Nombre de présents ayant voix délibérante				9			
Nombre de votes défavorables				0			
Nombre d'abstentions				2			
Nombre de votes favorables				5			
Nombre de votes favorables avec réserves				2			
Avis d'opportunité							
Le Comité de Programmation a émis un AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE concernant le projet.							

Heure passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté	Aide publique	Auto-financement	FEADER	Contrepartie Nationale (CPN)
			100%	80%	20%	80%	20%
16h00	CINA	L'Ecole d'architecture jeunesse L'EAJ	59 475 €	47 580 €	11 895 €	38 064 €	9 516 €
Questions/Remarques du Comité de programmation				Réponses du porteur de projet			
Quel est le coût de l'inscription ?				C'est 240 € / an pour l'inscription, et les élèves peuvent payer avec leur Pass culture.			
La formation inclut-elle la lutte contre le réchauffement climatique ?				Oui, nous sommes en partenariat avec Permabita, association spécialisée en matériaux biosourcés notamment.			
Est-ce que ce serait envisageable d'entreprendre des travaux chez des particuliers qui s'engageraient à faire visiter le résultat ?				Il faut une expertise avancée pour aller jusqu'à un permis de construire. Ce ne sera pas possible pour l'instant.			
Est-ce que la commune de Saint Maximin a pensé à vous associer sur un projet de la commune ?				Non, et nous n'en sommes pas encore à ce stade, mais nous serions ravis de travailler avec des communes à l'avenir. Pour l'instant on travaille avec des écoles.			
LEADER financerait l'enseignement et la fabrication des modules, et ensuite ?				Après la première année, il y aura moins de salariat, de temps passé. Ensuite on espère avoir plus d'inscriptions qui financeraient en partie l'enseignement. On attend aussi une réponse de la part de la DRAC PACA pour du fonctionnement, une fois preuve faite que ça peut fonctionner.			
Quelles sont les compétences en dessin exigées pour les étudiants ?				Aujourd'hui ils ne choisissent pas cet enseignement donc ils n'ont pas de compétences. Aucune compétence en dessin n'est exigée pour rejoindre la formation.			
Est-ce que vous vous appuyez sur des chaires existantes ? Comme la chaire de Paris ?				Oui, nous nous inspirons de l'école d'architecture pour enfants de Paris.			
Est-ce qu'un diplôme sera délivré ?				On aimerait beaucoup, il faut que l'on y travaille.			
Éléments portés au débat :							
C'est un projet adressé aux jeunes, et il est important de soutenir ce type d'initiatives. Cela leur donne une vision à un moment où ils doivent choisir leur orientation, le projet peut leur ouvrir de nouveaux horizons.							
Avis services Région : Favorable.							
Prévention du risque de conflit d'intérêt				Aucun membre votant.			
Nombre de présents ayant voix délibérante				11			
Nombre de votes défavorables				0			
Nombre d'abstentions				1			
Nombre de votes favorables				8			
Nombre de votes favorables avec réserves				2			
Avis d'opportunité							
Le Comité de Programmation a émis un AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE concernant le projet.							

Heure passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100%	Aide publique 80%	Auto-financement 20%	FEADER 80%	Contrepartie Nationale (CPN) 20%
16h30	Phonambule	Musique en partage en Provence Verte Verdon : dispositif culturel ambulant de solidarité et de lien social	58 884 €	47 107,20 €	11 776,80 €	37 685,76 €	9 421,44 €
Questions/Remarques du Comité de programmation				Réponses du porteur de projet			
Combien de personnes seraient touchées sur la période du projet présenté ?				Nous estimons à 800 le nombre de personnes touchées par le projet.			
Sur quels fonds fonctionnez-vous aujourd'hui ?				<p>En ce qui concerne les fonds</p> <ul style="list-style-type: none"> - Publics : DRAC, communes, intercommunalités, hôpitaux, CAF...et ponctuellement des appels à projets - Privés : Voix de l'enfant <p>Notre budget annuel s'élève à entre 150 000 et 170 000 €/an.</p>			
Pourquoi vous limiter à ces 4 structures ?				<p>Notre objectif est de donner de la récurrence aux interventions actuelles.</p> <p>Dans ces structures nous sommes sûrs d'avoir l'adhésion des équipes. Et plus on multiplie les lieux, moins la récurrence sera grande.</p>			
Éléments portés au débat :							
<p>Ce type de démarches, en termes d'amélioration de la qualité de vie et de renforcement du lien social, présente un grand intérêt. Mais le concept proposé est d'ores et déjà mis en place dans plusieurs établissements du territoire. Les démarches de ce type devraient pouvoir être financées autrement ; les EHPAD par exemple disposant d'un budget pour les animations.</p>							
Avis services Région : Favorable avec réserves (pas une nouveauté malgré tout l'intérêt du projet).							
Prévention du risque de conflit d'intérêt				Aucun membre votant.			
Nombre de présents ayant voix délibérante				11			
Nombre de votes défavorables				5			
Nombre d'abstentions				2			
Nombre de votes favorables				2			
Nombre de votes favorables avec réserves				2			
Avis d'opportunité							
Le Comité de Programmation a émis un AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE concernant le projet.							

18h00 : Clôture de la séance

FIN DE LA REUNION

Ordre du jour

du mercredi 13 novembre - Carcès

1. **Point sur l'enveloppe financière après les votes en opportunité du Comité de programmation du 7 novembre pour la FA 3 de l'AAP1**
2. **Examen pour avis d'opportunité de 13 projets de l'AAP1**
AAP1 ouvert le 17 juin 2024 – clôturé le 16 septembre 2024
 - 4 projets de la fiche-action 1
 - 9 projets de la fiche-action 2

PARTICIPANTS

Prénom NOM	Intervenant au comité de programmation en qualité de...	Titulaire ou suppléant	Participation
COLLÈGE PUBLIC			
Michel GROS	Président SM Provence Verte Verdon et PNR Ste Baume Maire de La Roquebrussanne	Titulaire	X
Franck PERO	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Bras	Suppléant	
Jérémy GIULIANO	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire du Val	Titulaire	
Nicole RULLAN	Élue Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Correns	Suppléante	
Catherine DELZERS	Élue Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Adjointe au Maire de Brignoles	Titulaire	
Serge LOUDES	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Châteauvert	Suppléant	
Romain DEBRAY	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire d'Entrecasteaux	Titulaire	X
Jean-Luc BONNET	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Vins-sur-Caramy	Suppléant	
Eric AUDIBERT	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Montfort-sur-Argens	Titulaire	X
David CLERCX	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Camps-la-Source	Suppléant	
Laurent MEAUME	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Adjoint au Maire de Ginasservis	Titulaire	X
Christian GHINAMO	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire d'Esparron	Suppléant	
Catherine VENTURINO GABELLE	Élue Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Barjols	Titulaire	
Bernard DE BOISGELIN	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Saint-Martin de Pallières	Suppléant	
Jacques PAUL	Élu PNR de la Sainte-Baume Maire de La Celle	Titulaire	X
Marie-Pierre EMERIC	Élue PNR de la Sainte-Baume Adjointe au Maire de Garéoult	Suppléante	X
Carine PAILLARD	Élue PNR de la Sainte-Baume Maire de Plan d'Aups	Titulaire	
Sophie LE METER	Élue PNR de la Sainte-Baume Adjointe au Maire de Saint-Maximin	Suppléante	
Patrice TONARELLI	Élu PNR de la Sainte-Baume Maire de Rougiers	Titulaire	X
Jean-Raymond NIOLA	Élu PNR de la Sainte-Baume Élu commune de Pourcieux	Suppléant	
Hélène VERDUYN	Élue PNR de la Sainte-Baume Maire de Signes	Titulaire	X
Robert DELEDDA	Élu PNR de la Sainte-Baume Adjoint au Maire de la Cadière d'Azur	Suppléant	
Christian OLLIVIER	Élu PNR de la Sainte-Baume Adjoint au Maire de Roquevaire	Titulaire	X
Claude FABRE	Élu PNR de la Sainte-Baume Adjoint au Maire de Saint-Zacharie	Suppléant	

Prénom NOM	Intervenant au comité de programmation en qualité de...	Titulaire ou suppléant	Participation
COLLÈGE PRIVE			
Marc BASACCO	Conseil de parc du PNR de la Sainte-Baume	Titulaire	X
Frédéric CORNILLE	Conseil de parc du PNR de la Sainte-Baume	Suppléant	
Marie-Noëlle VARLET	Conseil de parc du PNR de la Sainte-Baume	Titulaire	X
Yves TRAVERSARI	Conseil de parc du PNR de la Sainte-Baume	Suppléant	
Emma IHDENE	Chambre de Commerce et d'Industrie du Var	Titulaire	
Jean-Jacques BREBAN	Chambre de Commerce et d'Industrie du Var	Suppléant	
Michel MERLY	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var	Titulaire	
Jean-Marcel GIOFFREDO	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var	Suppléant	
Patrick TOCHOU	Chambre d'Agriculture du Var	Titulaire	
Claude ROSSIGNOL	Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône	Suppléant	
Florent VICAIRE	Les Jardins de Carrawam	Titulaire	
Christian BRAYER	Lycée d'Enseignement Agricole Privé Provence Verte	Suppléant	X
Karine VICIANA	Maison Régionale de l'Eau	Titulaire	
Michel DE BOISGELIN	Les amis du jardin de Saint-Martin – Cathédrale souterraine	Suppléant	
Pierre DE RIBEROLLES	Association Provence Verte Solidarités UDV	Titulaire	
Servanne DECHAUX	Fédération départementale Familles rurales du Var	Suppléante	X
Anne-Pauline CHIGNAC	Green Concept Environnement	Titulaire	
Mélissa ABES	Observatoire Astronomique itinérant Stellarius	Suppléante	X
Sophie JOANNET	Association VEGA	Titulaire	X
François FIL	Accorderie Provence Verte	Suppléant	
Mikaël SCHNEIDER	Association Ecoscience Provence	Titulaire	
Pascal MAYOL	Conseil environnement indépendant	Suppléant	
Karine BOULOT	Collectif NOUS	Titulaire	
Christophe DELPUECH	La Courtoise Ressourcerie	Suppléant	X
Christophe LEVEQUE	Collaborative Energy	Titulaire	X
Olivier COLOMBANO	Association Les vins de Bandol	Suppléante	X

Techniciens et Partenaires		
Prénom NOM	Présent(e) à la réunion en tant que...	Participation
Emmanuelle LASSEE	Directrice du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon	X
Frédéric FAISSOLLE	Directeur du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume	X
Georges BOTELLA	Elu Conseil Régional SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur	
Fabienne EVANS	Service Biodiversité, Parcs et Territoires Ruraux – Conseil Régional SUD PACA	X
Guillaume RIVEL	Responsable Fonds Social Européen - Service Europe - Conseil départemental du Var	X
Carole FRULIO	Chargée de mission FSE - Service Europe - Conseil départemental du Var	
Sophie DUBUS	Responsable du Pôle Europe - Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	
Laura MORISI-GUIRAL	Chargée de mission Europe - Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	
Marie-Laure PERRAULT-LECONTE	Chargée de mission LEADER en Provence Verte Verdon Sainte-Baume	X
Antoine BARLATIER	Chargé de mission LEADER en Provence Verte Verdon Sainte-Baume	X
Canelle CARLES	Chargée de mission LEADER en Provence Verte Verdon Sainte-Baume	X
Myriam PERNICE	Chargée de communication LEADER en Provence Verte Verdon Sainte-Baume	X

Sur la foi de la feuille d'émergence soumise en début de séance, 16 membres ont participé à la réunion, dont 15 membres votants composés de 6 membres du collège public et 9 membres du collège privé.

Les conditions de quorum sont donc réunies, permettant ainsi à ces membres de délibérer valablement.

Introduction de la séance

M. Gros, au titre de Président du GAL Provence Verte Verdon Sainte-Baume, ouvre la séance par un mot de bienvenue et remercie l'ensemble des membres du nouveau comité pour leur présence.

Il salue la présence de Guillaume RIVEL, qui représente le département du Var.

L'équipe technique prend le relais pour détailler l'ordre du jour complet et en présenter les différents points :

- ⇒ Un rappel sur le contexte de l'appel à projets avec :
 - Le circuit d'un projet LEADER
 - Les règles financières
 - Le budget
 - La stratégie du GAL

- ⇒ Le déroulé de la séance du jour et les outils du comité de programmation
 - Le contenu du dossier de séance
 - Les avis favorables votés lors de la première journée de ce comité de programmation
 - Le planning des présentations du jour avec les montants demandés
 - Les modalités de vote avec l'introduction du boîtier de vote
 - Rappel sur les conflits d'intérêts
 - La grille d'analyse des projets
 - Les critères de sélection
 - Rappel des objectifs de la fiche-action 1 et de la fiche-action 2

Les présentations des porteurs de projets commencent.

Fiche action 1

Renforcer la sobriété territoriale, la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique

Heure passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100%	Aide publique 80%	Auto-financement 20%	FEADER 80%	Contrepartie Nationale (CPN) 20%
9h20	Domaine de l'Ecume de Lune	Création d'un site narrant une culture sans eau	15 647,57 €	12 518,06 €	3 129,51 €	10 014,44 €	2 503,61 €
Questions / Remarques du Comité de programmation			Réponses du porteur de projet				
Avez-vous déjà un site internet ?			Oui, mais il est très sommaire. Il s'agit plus d'une vitrine reliée au site des « Gîtes de France ».				
Avez-vous pensé à un accompagnement par des scientifiques pour valoriser les résultats de vos pratiques ?			Oui la chambre d'Agriculture sera contactée.				
Avez-vous des partenariats avec d'autres domaines ?			Pas encore, mais c'est le but du site internet.				
Quelle est la part sur le site internet consacrée aux pratiques de culture par rapport à la stratégie commerciale ?			L'idée est de créer une communauté pour partager les pratiques de culture mais en effet les supports seront diffusés sur les points de vente et sur le site internet, qui serviront un but commercial.				
Il serait peut-être pertinent de créer un site avec deux entrées, une professionnelle et l'autre grand public.			Oui, pourquoi pas ?				
Comment financerez-vous l'exploitation du site ?			D'abord Maud (chargée de communication) lancera le site. L'équipe du domaine l'entretiendra ensuite et le mettra à jour.				
Estimation de ce coût du temps passé ?			Cela restera dans le cercle familial et nous ne comptons pas notre temps.				
De quel type de site il s'agit ?			C'est un site e-commerce mais dans la page d'accueil il y aura une valorisation des pratiques qui renverra sur les autres supports.				
Pensez à contacter la Maison Régionale de l'Eau qui sera intéressée par vos travaux.			Ce sera fait.				
Eléments portés au débat :							
Le projet ne semble pas assez abouti et pas assez ouvert vers l'extérieur. Il est intéressant que le porteur veuille valoriser l'économie d'eau et le patrimoine local, mais il semble qu'il s'agit davantage d'une création d'identité digitale et d'un site e-commerce que de partage d'expérience.							
Avis services Région : favorable							
Prévention du risque de conflit d'intérêt				Aucun membre			
Nombre de présents ayant voix délibérante				15			
Nombre de votes défavorables				8			
Nombre d'abstentions				1			
Nombre de votes favorables				4			
Nombre de votes favorables avec réserves				2			
Avis d'opportunité							
Le Comité de Programmation a émis un AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE concernant le projet.							

Heure passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100%	Aide publique 80%	Auto-financement 20%	FEADER 80%	Contrepartie Nationale (CPN) 20%
9h50	MiamWare	Projet RECOLT	75 000 €	60 000 €	15 000 €	48 000 €	12 000 €
Questions / Remarques du Comité de programmation				Réponses du porteur de projet			
Est-ce que des communes ont déjà manifesté leur intérêt ?				Oui – Forcalqueiret, Néoules...			
Est-ce que les maraîchers seront rémunérés ?				Oui ils le seront. Plusieurs maraîchers ont déjà été contactés.			
Est-ce que le calendrier du projet a pris en compte l'année scolaire ?				Pendant les vacances scolaires, les centres aérés pourraient prendre la suite et sinon la serre est autonome et pourra continuer à fonctionner.			
Comment sera gérée l'évaluation ?				Une récolte des données est prévue en partenariat avec les maraîchers pour évaluer la performance des serres, ainsi qu'avec le retour des enseignants. Le projet a également été évoqué avec « Potagers et Compagnie » qui est intéressé pour y participer.			
Il serait pertinent de prendre contact avec les associations de potagers solidaires y compris pour les périodes de vacances scolaires.				Oui ce sera fait y compris avec les jardins partagés.			
Quelle est la superficie de la structure ? Et le cubage de la citerne ?				Chaque module fait 3.6 m ² . La citerne fait 300 ou 400 litres.			
A combien estimez-vous la production ?				Environ 10 kg de légumes pour chaque module.			
Sur quels types de travaux académiques vous vous êtes appuyé ? Avez-vous élaboré une maquette ?				Je me suis appuyé sur ma licence de physique d'abord et des études universitaires. Un potager test sans serre a été installé à côté pour comparer les résultats.			
Quel substrat utilisez-vous ?				Pour l'instant il s'agit d'un substrat acheté dans le commerce mais je mène une réflexion sur le sujet et j'ai pris des contacts afin de pouvoir utiliser un substrat expérimental.			
La production photovoltaïque pourra être réinjectée s'il y a un surplus ? Avez-vous pensé au recyclage des panneaux ?				Oui la production sera réutilisée au plus proche et donc pour la serre en priorité. Le recyclage est prévu par le fabricant après 30 ans de durée de vie.			
Eléments portés au débat : Le projet semble encore embryonnaire et décalé par rapport à la réalité éducative d'un support à gérer en milieu scolaire. Le rapport entre le coût de la location à 100 € / mois et la production de 10 kg de légumes seulement paraît très faible. Il semble qu'il y ait certaines erreurs dans les calculs prévisionnels.							
Avis services Région : favorable							
Prévention du risque de conflit d'intérêt				Aucun membre			
Nombre de présents ayant voix délibérante				15			
Nombre de votes défavorables				11			
Nombre d'abstentions				1			
Nombre de votes favorables				0			
Nombre de votes favorables avec réserves				3			
Avis d'opportunité Le Comité de Programmation a émis un AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE concernant le projet.							

Heure passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100%	Aide publique 80%	Auto-financement 20%	FEADER 80%	Contrepartie Nationale (CPN) 20%
10h20	Cabinet d'Agronomie Provençale	Effets des Pratiques Agroécologiques sur la Viticulture	85 600 €	68 480 €	17 120 €	54 784 €	13 696 €

Questions / Remarques du Comité de programmation	Réponses du porteur de projet
Quel est le bilan carbone de cette expérimentation et du procédé ?	Cela reste relativement compliqué à déterminer à ce stade. Pourrait être intéressant à l'issue du projet. A priori l'équilibre devrait être atteint car le biochar séquestre le carbone.
D'où vient le Biochar ?	Il s'agit de sous-produits dont on ne fait rien. Il peut être produit très facilement.
Pourquoi solliciter le programme LEADER et pas le dispositif régional du PEI ?	Pour des raisons d'éligibilité des dépenses et de pertinence par rapport au territoire LEADER.
Comment fabriquez-vous la litière ?	La méthode consiste à multiplier sans sélection, ni purification, à partir de la litière forestière prélevée dans les forêts locales, des microorganismes qui sont déjà acclimatés à leur environnement.
Quelle est la complémentarité / concurrence avec le compost ?	Le compost est complémentaire avec le Lifofer (Litière forestière fermentée) – l'un est plus de la matière organique et l'autre est microbien. Cela peut Le Biochar fonctionne comme une éponge et retient les matières organiques.
Etes-vous accompagnés par des partenaires scientifiques sur la méthodologie ou sur le fond ? L'INRAE pourrait vulgariser les résultats de votre expérimentation.	La méthodologie est la nôtre. Des publications sont prévues largement.
Vous travaillez avec un ou des domaines ?	Plusieurs domaines sont intéressés. Certains vigneron de Correns se sont portés volontaires. Une parcelle sera concernée, elle sera choisie d'après différents critères.

Eléments portés au débat :

Ce projet fait par un cabinet local pourrait nous garantir des résultats pour le territoire sur une problématique importante. D'autres financements que LEADER seraient possibles pour le projet, le Crédit impôt recherche par exemple. Le projet représente un potentiel substitut à l'agroforesterie et un débouché pour l'évacuation de certains déchets végétaux, mais il manque de partenariats.

Avis services Région : favorable

Prévention du risque de conflit d'intérêt	Aucun membre
Nombre de présents ayant voix délibérante	0
Nombre de votes défavorables	9
Nombre d'abstentions	2
Nombre de votes favorables	4
Nombre de votes favorables avec réserves	0

Avis d'opportunité

Le Comité de Programmation a émis un **AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE** concernant le projet.

Heure passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100%	Aide publique 80%	Auto-financement 20%	FEADER 80%	Contrepartie Nationale (CPN) 20%
10h50	Les Petits Débrouillards	Tournée de Sciences Tours sur le gaspillage alimentaire	63 692 €	50 953,60 €	12 738,40 €	40 762,88 €	10 190,72 €
Questions / Remarques du Comité de programmation			Réponses du porteur de projet				
Comment financez-vous les activités de l'association étant donné que tous les évènements sont gratuits ? Votre siège est à Paris, au niveau régional vous êtes basés à Nice, avec-vous une antenne dans le Var ? Vous êtes-vous rapprochés d'AgriBioVar ?			Nous bénéficions de beaucoup de financements publics et nous réalisons parfois des prestations – Le Pass culture finance les activités pour les collègues. L'association est aussi à Marseille. Pas encore mais sera fait.				
Etes-vous accompagné par l'ADEME?			L'ADEME nous a déjà financé mais nous ne les avons pas encore contactés sur ce projet.				
Pourquoi cette thématique du gaspillage alimentaire ?			Par cette thématique on peut en aborder beaucoup d'autres.				
Quel âge est concerné ?			A partir de 3 ans et c'est très large en réalité car les activités se font en famille donc pour tous les âges.				
Avez-vous déjà des contacts avec des communes du territoire sur cette thématique ? Quelle serait l'articulation avec les EPCI qui ont la compétence de la gestion des déchets ?			Non pas encore. Et l'intervention sera faite avec les deux, communes et EPCI.				
Entre animer et changer le comportement il y a du chemin. Quelle expérience et quelle évaluation avec-vous pu faire sur des interventions passées ?			Oui nous avons une certaine expérience mais il est très difficile de mesurer les effets sur plusieurs années. Nous avons plutôt aujourd'hui un retour sur le coup. L'idée est de laisser un livret pour faire perdurer la démarche.				
Éléments portés au débat :							
Le projet est pertinent et tout à fait en lien avec le PAT (Plan Alimentaire Territorial). L'association est bien identifiée et plusieurs membres du comité de programmation ont déjà collaboré efficacement avec elle.							
Avis services Région : favorable							
Prévention du risque de conflit d'intérêt			Aucun membre				
Nombre de présents ayant voix délibérante			15				
Nombre de votes défavorables			2				
Nombre d'abstentions			1				
Nombre de votes favorables			12				
Nombre de votes favorables avec réserves			0				
Avis d'opportunité							
Le Comité de Programmation a émis un AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE concernant le projet.							

Fiche action 2

Développer une économie territorialisée, support d'activités innovantes, écologiques et solidaires

Heure passage	Porteur	Projet	Montant présenté 100%	Aide publique 80%	Auto-financement 20%	FEADER 80%	Contre Partie Nationale (CPN) 20%
11h40	Reproposer SARL	Développement d'une entreprise innovante spécialisée dans la construction et le réemploi	55 560 €	44 448 €	11 112 €	35 558,40 €	8 889,60 €
Questions / Remarques du Comité de programmation			Réponses du porteur de projet				
Quelles sont les réactions des revendeurs de matériaux actuels vis-à-vis de votre activité ?			Nous visons 4% de part de marché en 2027, cela est loin de représenter une concurrence pour eux. Aujourd'hui les vendeurs de matériaux nous intéressent pour leurs véhicules par exemple, on a déjà travaillé avec eux.				
Avez-vous un lieu de stockage ?			Oui, nous en avons à Barjols sur place mais pas que. Des bâtiments de la CCPV pourraient être rénovés et nous servir à cela. Le stockage doit être temporaire, nous menons beaucoup de réflexion sur le sujet.				
Avez-vous déjà été sollicités par des maitres d'œuvre et êtes-vous en contact avec les EPCI ?			Notre structure est en cours de création. Mais l'un de nos partenaires, Raedificare, s'occupe de la mise en contact. Et dans la coopérative, deux architectes ont développé cette filière en Allemagne. Il faut agir avant que les matériaux aillent en déchetterie car ils ont alors déjà un autre statut. Le contact avec la CCPV a été pris.				
Comment prévoyez-vous de pérenniser l'activité après le financement LEADER ?			Le premier client est la coopérative et d'autres structures nous ont déjà contactés en plus de nos partenaires.				
Est-ce que les formations pourraient être prises sur les CPF ?			Le CPF est déjà utilisé pour l'une des personnes concernées et il nous semblait plus logique de le prévoir aux frais de la société.				
Pourquoi SARL et pas SAS ? Le financement participatif est beaucoup plus simple en SAS.			Pour des raisons de simplicité de création. Mais comme la procédure n'est pas terminée cette information nous intéresse.				
La Région vous conseille de candidater pour un financement via le dispositif CEDRE.			C'est noté. Ce sera fait.				
Éléments portés au débat :							
C'est un très bon projet d'Economie sociale et solidaire innovant.							
Avis services Région : favorable							
Prévention du risque de conflit d'intérêt				Aucun membre			
Nombre de présents ayant voix délibérante				15			
Nombre de votes défavorables				2			
Nombre d'abstentions				1			
Nombre de votes favorables				11			
Nombre de votes favorables avec réserves				1			
Avis d'opportunité							
Le Comité de Programmation a émis un AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE concernant le projet.							

Heure passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100%	Aide publique 80%	Auto-financement 20%	FEADER 80%	Contrepartie Nationale (CPN) 20%
12h10	Association l'Entretoise	Développement de la cantine associative et de ses évènements socio-culturels	57 742 €	46 193,60 €	11 548,40 €	36 954,88 €	9 238,72 €
Questions / Remarques du Comité de programmation			Réponses du porteur de projet				
Dans le budget de l'association, quelle est la part de LEADER ?			Nous avons beaucoup de bénévoles et 2 salariés uniquement, financés par l'activité de la cantine. Nous avons par contre besoin de financer des frais salariaux afin de pouvoir gérer la saison culturelle avec anticipation.				
Quelle serait la suite du projet ? LEADER permettrait-il la pérennisation de l'activité ?			Nous avons besoin d'avoir la capacité financière pour compléter les frais salariaux et atteindre des contrats plus longs. Nous avons également comme objectif d'avoir un local à l'intérieur de la tannerie pour pérenniser les activités. Nous faisons un travail de recherches de subventions important et avons donc également besoin de contrats plus longs pour le faire.				
Une réservation à l'avance est-elle nécessaire pour venir manger ? Combien servez-vous de repas en moyenne ?			Tout l'intérêt de la formation en cuisine végétarienne est que l'on peut anticiper en étant agile. Le midi autour de 15 et le soir entre 40 et 50 personnes.				
Etes-vous en partenariat avec la commune ?			Nous avons rencontré la commune et le projet sera expliqué aux élus.				
Quel soutien financier avez-vous, de la part de la commune notamment ?			Une demande de subvention est en cours, notamment dans le cadre du partenariat avec le secours catholique.				
Quel est le prix du menu ?			La formule végétarienne est à 3 € et l'autre est à 11 €.				
Votre activité représente-t-elle une concurrence avec les autres restaurateurs ?			Nous les avons rencontrés et ils font une offre complètement différente. En cela nous ne représentons pas une réelle concurrence.				
Éléments portés au débat :							
La question de la pérennisation est posée. L'aide de la commune sur ce projet paraît nécessaire et logique.							
Avis services Région : favorable							
Prévention du risque de conflit d'intérêt			Aucun membre				
Nombre de présents ayant voix délibérante			15				
Nombre de votes défavorables			2				
Nombre d'abstentions			0				
Nombre de votes favorables			13				
Nombre de votes favorables avec réserves			0				
Avis d'opportunité							
Le Comité de Programmation a émis un AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE concernant le projet.							
Pause déjeuner							

Heure passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100%	Aide publique 80%	Auto-financement 20%	FEADER 80%	Contrepartie Nationale (CPN) 20%
13h50	PNR Sainte-Baume	Voyage d'étude et de collaboration Parcs naturels et gestion du Loup	26 177 €	20 941,60 €	5 235,40 €	16 753,28 €	4 188,32 €
Questions / Remarques du Comité de programmation			Réponses du porteur de projet				
Est-ce que les éleveurs et la fédération ovine est associée au projet ?			Pas encore car il y a un besoin d'acculturation de nos élus pour se faire leur propre idée, mais le CERPAM par exemple est partenaire.				
Comment seront sélectionnés les élus qui partiront ?			Ce n'est pas encore défini.				
Pourquoi les Abruzzes ? Est-ce que le système pastoral des Abruzzes est comparable au nôtre ? Ainsi que le système administratif ?			Nous avons choisi un pays européen pour avoir les règles européennes en commun. Le système pastoral est différent car ils ont toujours connu le loup. C'est un parc national mais avec une activité humaine comme dans un PNR en France. On ne pourra pas dupliquer ce qu'ils font mais rechercher ce que l'on pourra mettre en place chez nous. A titre d'exemple, ils ont fait du loup un outil touristique. C'est un sujet qui intéresse la population, nous avons organisé un ciné débat et 169 personnes étaient présentes.				
Eléments portés au débat : Pourquoi la Fiche-Actions 2 ? Car le projet porte sur les aspects de la gestion du loup dans le parc en tant qu'activités et non pas sur le loup en tant que patrimoine naturel. Associer les partenaires de la filière ovine est très important pour ne pas avoir de rejets. La fédération de la filière ovine pourrait, si impliquée, convaincre les autres éleveurs. En effet sur le sujet les différents acteurs n'arrivent pas à se comprendre. Il faudra également convaincre l'association de la fédération de chasse. L'idée semble être de trouver une position avant de rencontrer les partenaires justement. La Région pense que le PNR est la bonne échelle pour mener ce projet. Avis services Région : favorable							
Prévention du risque de conflit d'intérêt			8 membres dont 7 votants (binôme) : M. GROS – J. PAUL – MN. VARLET – M. BASACCO – H. VERDUYN – P. TONARELLI – C. OLLIVIER – MP. EMERIC sont en situation de conflit d'intérêt. Ils sortent de la salle et ne participent ni au débat ni au vote				
Nombre de présents ayant voix délibérante			8				
Nombre de votes défavorables			0				
Nombre d'abstentions			1				
Nombre de votes favorables			6				
Nombre de votes favorables avec réserves			1				
Avis d'opportunité Le Comité de Programmation a émis un AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE concernant le projet.							

Heure passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100%	Aide publique 80%	Auto-financement 20%	FEADER 80%	Contrepartie Nationale (CPN) 20%
14h20	Pepistach	Développement d'une pépinière de pistachier	36 500 €	29 200 €	7 300 €	23 360 €	5 840 €
Questions / Remarques du Comité de programmation			Réponses du porteur de projet				
Qu'est-ce qu'un ERP ?			C'est un acronyme anglais (Enterprise Resource Planning), c'est-à-dire un outil informatique de gestion de toutes les informations récoltées. Il sert à planifier les ressources de l'entreprise.				
Les clients jouent-ils le jeu de retourner des données ?			Oui, la difficulté réside principalement dans le fait de les gérer, de les traiter et de capitaliser.				
Pourquoi un ERP ? Cela ne semble pas adapté. Y compris en termes de taille, cela paraît surdimensionné.			L'idée est de mettre au point un outil adapté à nos besoins.				
Comment vendre les pistaches alors qu'il y a un réel manque de matériel pour les transformer ?			Nous avons des partenariats avec la CAPV, Brignoles, etc. et des professionnels pour la partie industrialisation.				
Quid des dépenses pour l'attachée de presse ?			Nécessaire car nous avons beaucoup de sollicitations de la part de la presse.				
Eléments portés au débat :							
Ce même projet a déjà bénéficié d'une subvention. Il y a une certaine approximation sur les dépenses notamment l'utilisation de l'ERP. Le porteur de projet pourrait solliciter BPI France pour une subvention.							
Avis services Région : favorable							
Prévention du risque de conflit d'intérêt			2 membres : J. PAUL – E. AUDIBERT sont en situation de conflit d'intérêt. Ils sortent de la salle et ne participent ni au débat ni au vote				
Nombre de présents ayant voix délibérante			14				
Nombre de votes défavorables			10				
Nombre d'abstentions			1				
Nombre de votes favorables			3				
Nombre de votes favorables avec réserves			0				
Avis d'opportunité							
Le Comité de Programmation a émis un AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE concernant le projet.							

Heure passage	Porteur	Projet	Montant présenté 100%	Aide publique 80%	Auto-financement 20%	FEADER 80%	Contrepartie Nationale (CPN) 20%
14h50	Montrieux pour tous	« Rebond », un cycle de répit, formation et soutien pour Mamans Solos en Provence Verte	63 920 €	51 136 €	12 784 €	40 908,80 €	10 227,20 €
Questions / Remarques du Comité de programmation			Réponses du porteur de projet				
Comment identifier les femmes bénéficiaires du territoire ?			Via un partenariat avec France Travail de Brignoles et la CAF pour identifier les bénéficiaires.				
Il sera facile de trouver des bénéficiaires sur le territoire du GAL			Elles seront prioritaires.				
Comment se passe l'accompagnement de retour à l'emploi dans le calendrier prévu ?			Les enfants sont pris en charge pendant que les mamans sont accompagnées sur le retour à l'emploi.				
Il restera 5 % du prix à payer par les bénéficiaires ?			C'est ce qui est appliqué sur les « Escapades solidaires ». Pour le projet LEADER la participation sera à la hauteur de leurs moyens.				
Au-delà de les 4 semaines, que se passe-t-il ?			L'idée est de s'intégrer dans un continuum d'accompagnement des autres structures dédiées. Il y aura des entretiens individuels à distance aussi sur le reste du temps.				
Après le financement de LEADER, que se passera-t-il ?			Nous nous appuierons sur le maillage partenarial existant et continuerons à travailler avec eux. L'idée est de pérenniser les actions via d'autres financements en ayant prouvé que cela fonctionne.				
Éléments portés au débat :							
<p>Le projet répond bien à la stratégie et semble solide dans sa construction.</p> <p>Il est dommage que 15 mamans seulement devraient être concernées sur le territoire.</p> <p>Une opération similaire a été lancée à titre expérimental à Toulon avec temps de garde d'enfants et on a constaté qu'il était compliqué de trouver des parents qui voulaient vraiment suivre un dispositif de retour à l'emploi sur la durée.</p>							
Avis services Région : favorable							
Prévention du risque de conflit d'intérêt			Aucun membre				
Nombre de présents ayant voix délibérante			15				
Nombre de votes défavorables			6				
Nombre d'abstentions			1				
Nombre de votes favorables			5				
Nombre de votes favorables avec réserves			3				
Avis d'opportunité							
Le Comité de Programmation a émis un AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE concernant le projet.							

Heure passage	Porteur	Projet	Montant présenté 100%	Aide publique 80%	Auto-financement 20%	FEADER 80%	Contrepartie Nationale (CPN) 20%
15h20	Permabita	Animer les filières locales d'éco-matériaux	42 680 €	34 144 €	8 536 €	27 315,20 €	6 828,80 €
Questions / Remarques du Comité de programmation			Réponses du porteur de projet				
Pas évoqué les maîtres d'œuvre, pourquoi ?			Déjà beaucoup de structures qui sont en lien avec les architectes citées en partenariat.				
Quel intérêt auraient les producteurs à se lancer dans ces productions d'éco-matériaux ?			Si on crée ces filières, cela permettra de leur fournir des débouchés.				
Déjà rencontres avec toutes ces personnes ?			Oui Loïc Frayssinet a rencontré beaucoup de personnes ces trois dernières années mais l'accueil se trouve au niveau des professionnels.				
Eléments portés au débat :							
Le projet ne revêt pas un caractère assez innovant car la démarche a déjà été initiée il y a plusieurs années et a déjà été financée par LEADER. On ne comprend pas bien ce qui a été fait et ce qui est prévu dans la stratégie de l'association pour atteindre les objectifs du projet et avoir des retombées opérationnelles sur le territoire.							
Avis services Région : favorable							
Prévention du risque de conflit d'intérêt			Aucun membre				
Nombre de présents ayant voix délibérante			15				
Nombre de votes défavorables			9				
Nombre d'abstentions			0				
Nombre de votes favorables			4				
Nombre de votes favorables avec réserves			2				
Avis d'opportunité							
Le Comité de Programmation a émis un AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE concernant le projet.							

Heure passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100%	Aide publique 80%	Auto-financement 20%	FEADER 80%	Contrepartie Nationale (CPN) 20%
15h50	Agribiovar	"De ferme en ferme" en Provence Verte Verdon Sainte-Baume 2025-2026	60 230,40 €	48 184,32 €	12 046,08 €	38 547,46 €	9 636,86 €
Questions / Remarques du Comité de programmation			Réponses du porteur de projet				
J'ai déjà participé à cette manifestation dans un autre département, un car avait été mis à disposition pour aller de ferme en ferme afin de réduire la pollution de trop nombreux véhicules. Est-ce envisagé dans votre projet ?			Non, ce n'est pas prévu sur ce projet à moins que la CAPV fournisse un véhicule.				
La charte d'agriculture durable est portée par quel organisme ?			Le SIVAM				
A combien estimez-vous le nombre de participants au projet ?			A au moins une quinzaine de fermes. Et tout type d'exploitation.				
Les exploitations seront réparties sur le territoire LEADER ?			L'idée est de construire un circuit, cela dépendra des candidats.				
Le projet concerne les éditions 2025 et 2026 ?			Oui				
N'est-ce pas un problème pour votre association de ne pas se restreindre qu'à des exploitations BIO ?			L'idée est d'échanger avec les exploitations non bio et si possible de les emmener vers du Bio.				
Les exploitations seront-elles ouvertes ce jour-là exceptionnellement, avec un intérêt d'exclusivité ?			Souvent oui elles ne le sont pas en dehors car cela demande de la disponibilité.				
Éléments portés au débat :							
Le projet présente peu d'innovation. Des opérations existent déjà notamment par l'Office de Tourisme. Le projet est peu structurant. Certaines fermes sont invisibles aujourd'hui dans le département, ce genre d'opération peut rendre plus visibles beaucoup d'agriculteurs. Pour l'avoir testée dans un autre département, l'expérience est très intéressante.							
Avis services Région : favorable							
Prévention du risque de conflit d'intérêt			Aucun membre				
Nombre de présents ayant voix délibérante			15				
Nombre de votes défavorables			8				
Nombre d'abstentions			2				
Nombre de votes favorables			4				
Nombre de votes favorables avec réserves			1				
Avis d'opportunité							
Le Comité de Programmation a émis un AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE concernant le projet.							

Heure passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100%	Aide publique 80%	Auto-financement 20%	FEADER 80%	Contrepartie Nationale (CPN) 20%
16h20	CMA PACA	Structuration de la filière des métiers d'art en Provence Verte	94 640,69 €	75 712,55 €	18 928,14 €	24 330,04 €	6 082,51 €
						45 300 € (Top-up CAPV)	0 €
Questions / Remarques du Comité de programmation			Réponses du porteur de projet				
Avez-vous déterminé le lieu dédié aux artisans et évoqué dans le projet ?			Non pas encore mais cela représente ce qu'il restera après le projet.				
Il existe déjà des dispositifs d'aide et des lieux dédiés au niveau régional, quelle est la valeur ajoutée de celui-là ?			Il n'en existe pas localement, sur le territoire du GAL.				
Eléments portés au débat :							
Le projet manque d'innovation car il s'agit de la continuité d'une démarche initiée il y a plusieurs années déjà sur cette même thématique du soutien aux artisans d'art et déjà financée à deux reprises par LEADER.							
Avis services Région : défavorable							
Prévention du risque de conflit d'intérêt			6 membres dont 5 votants (1 binôme) : M. GROS – J. PAUL – P. TONARELLI – E. AUDIBERT – R. DEBRAY – MP. EMERIC sont en situation de conflit d'intérêt. Ils sortent de la salle et ne participent ni au débat ni au vote				
Nombre de présents ayant voix délibérante			10				
Nombre de votes défavorables			9				
Nombre d'abstentions			0				
Nombre de votes favorables			1				
Nombre de votes favorables avec réserves			0				
Avis d'opportunité							
Le Comité de Programmation a émis un AVIS D'OPPORTUNITE DEFAVORABLE concernant le projet.							

Heure passage	Porteur de projet	Projet	Montant présenté 100%	Aide publique 80%	Auto-financement 20%	FEADER 80%	Contrepartie Nationale (CPN) 20%
16h50	Jay and Greg Concept Store	Concept'Art en Provence Verte	31 571 €	25 256,80 €	6 314,20 €	20 205,44 €	5 051,36 €
Questions / Remarques du Comité de programmation			Réponses du porteur de projet				
C'est bien 20 % du linéaire du magasin qui seront dédiés aux artisans d'art locaux ?			Oui				
Au bout d'un an, après le financement, que se passe-t-il ?			On sait créer de l'émulation et nous le ferons une fois le lieu installé et la démarche initiée.				
De combien de personnel disposez-vous aujourd'hui ?			1 personne pour le concept store avec un fonctionnement en 7 /7 jours.				
Quelle marge vous prendrez ?			Nous prévoyons une formule en dépôt-vente et une commission qui sera définie en commun ultérieurement.				
Éléments portés au débat :							
C'est une proposition concrète de visibilité pour les artisans locaux, ce qui manque sur le territoire. Les porteurs de projet semblent avoir fait leurs preuves en termes d'entrepreneuriat et sont bien ancrés localement.							
Avis services Région : favorable							
Prévention du risque de conflit d'intérêt			Aucun membre				
Nombre de présents ayant voix délibérante			15				
Nombre de votes défavorables			5				
Nombre d'abstentions			0				
Nombre de votes favorables			9				
Nombre de votes favorables avec réserves			1				
Avis d'opportunité							
Le Comité de Programmation a émis un AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE concernant le projet.							

18h00 : Clôture de la séance



Michel GROS
Président du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon
Président du GAL Provence Verte Verdon Sainte-Baume

Date et signature :


